

ART ET CREATION

38500 COUBLEVIE

Association n° 0381018788

Agrément Jeunesse et Sport n°38 05 042

PROFESSEUR : **Annegret PIRLING**

Le mardi de 18h à 20h30

INSCRIPTION 2026-2027

UNE FICHE PAR ATELIER EN CAS D'ADHESIONS MULTIPLES

NOM DE L'ELEVE

PRENOM

ADRESSE :

COMMUNE :

E.MAIL :

TELEPHONE :

AUTORISEZ-VOUS LA PARUTION DE VOS ŒUVRES SUR INTERNET ?

OUI ☐

NON ☐

AUCUN ELEVE NE SERA ACCEPTE EN COURS SANS LE PAIEMENT INTEGRAL DE LA COTISATION

Comme prévu par le règlement de l'association, l'engagement est annuel. En cas d'abandon de l'activité en cours d'année par un adhérent, les sommes non encaissées resteront dues.



J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION ET JE L'ACCEPTE.

SIGNATURE :

DATE :

ADHESION ANNUELLE

A INCLURE SUR LE 1ER CHEQUE
EN CAS DE PAIEMENT EN 3 FOIS.

RESIDANT A COUBLEVIE : 30 €

RESIDANT EXTERIEUR : 32 €

2ème MEMBRE COUBLEVIE 25 €

2ème MEMBRE EXTERIEUR 27 €

PARTICIP. AUX FRAIS DE MISE A DISPOSITION DU LOCAL 15 €

PARTICIP. AUX ACHATS DE MATERIEL COLLECTIF 5 €

COTISATION ANNUELLE POUR 40H DE COURS/AN 200 €

MONTANT TOTAL ANNUEL DU A L'ASSOCIATION :

Etablir 1 ou 3 chèques par adhérent - Encaissement : 1/10 - 1/01 – 1/04

Adhésion et participations aux frais incluses sur le 1er chèque

Se référer au tableau joint pour le montant des chèques

RESERVE A L'ASSOCIATION

SIEGE SOCIAL : ART ET CREATION / MAIRIE DE COUBLEVIE / 38500 COUBLEVIE

PRESIDENTE : Marie ROSSINI 06 07 19 50 65 E MAIL : secretariat@artcreationcoublevie.fr